

Pau, le 18 novembre 2008

L'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services  
Départementaux de l'Education Nationale des  
Pyrénées-Atlantiques

à

Mesdames et Messieurs les enseignants

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Education Nationale



Michel BOUTEILLER  
Inspecteur de l'Education  
Nationale Adjoint à l'Inspecteur  
d'Académie

Téléphone  
05 59 82 22 21

Fax  
05 59 27 25 80

Mél :  
michel.bouteiller  
@ac-bordeaux.fr

2 place d'Espagne  
64 038 Pau Cedex

**Objet :** Evaluations CE1 et CM2.

**Réf. :** circulaire n°2008-042 du 04.04.08 / bo n°15 du 10.04.08

Dans le cadre de la mise en application de la circulaire de rentrée 2008, de nouveaux protocoles nationaux d'évaluation en CE1 et en CM2 sont mis en place durant l'année scolaire 2008-2009. Ces évaluations ont un caractère obligatoire.

Ils ont pour objectif de dresser un bilan des acquis des élèves en CE1 et CM2, paliers du socle commun et sont construits en référence aux connaissances et compétences fixées par les programmes 2008.

Pour cette année expérimentale, les dates sont fixées comme suit :

| Classe concernée   | CM2   | CE1   |
|--|---|---|
| Composition des cahiers  | 100 items ( 60 items en français et 40 en mathématiques ) | 100 items ( 60 items en français et 40 en mathématiques ) |
| Passation  | Du 19 au 23 janvier 2008                                  | Du 25 au 30 mai 2009                                      |
| Saisie   | Du 26 janvier au 4 février 2009                           | Du 1 <sup>er</sup> au 10 juin 2009                        |
| Communication aux familles des résultats de leur enfant              | A partir du 4 février 2009                                | A partir du 10 juin 2009                                  |
| Communication nationale sur les chiffres nationaux et départementaux | Fin février 2009  | Fin juin 2009   |

Des informations complémentaires concernant le logiciel, les livrets des élèves, la transmission des données vous seront communiquées dans les meilleurs délais par l'inspecteur de l'Education Nationale de votre circonscription.

Je vous remercie de votre coopération.

L'Inspecteur d'Académie,

Philippe CARRIERE